



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité

1170 Aubonne, le 19 juin 2007

PREAVIS MUNICIPAL N° 6/07

Changement de la chaudière du chauffage de l'Ecole de Pré Baulan

Au Conseil communal d'Aubonne,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La chaudière du chauffage central de l'Ecole de Pré Baulan atteint 25 ans de fonctionnement.

En effet, cette installation date de la construction du bâtiment. Elle est composée d'une chaudière et d'un brûleur unique à mazout. Si la chaudière a parfaitement résisté jusqu'ici, il n'en est pas de même pour le brûleur qui montre des signes de fatigue par des pannes répétées.

D'autre part, le rendement de l'installation a été fortement sollicité par la mise en service des salles de gymnastique en 2004 puisque la chaufferie actuelle alimente tout le site de Pré Baulan. Les tests antipollution nous démontrent que les normes de propreté des fumées ne peuvent plus être respectées sur cette installation âgée.

Le délai ultime d'assainissement arrêté par le Service cantonal de lutte contre les nuisances a été fixé à l'année 2009.

Après analyse de la situation, la Municipalité a décidé de raccorder l'Ecole de Pré Baulan à la conduite de gaz, ceci en prévision d'utiliser cette énergie pour le chauffage des bâtiments de ce site, celle-ci étant moins polluante que la combustion du mazout.

Rappelons ici que l'étude d'un chauffage à bois est en cours actuellement pour les bâtiments du quartier du Chêne.

2. OBJET

Le programme des travaux comprend le démontage et l'évacuation de l'installation actuelle, la fourniture et la pose de la nouvelle chaudière et du brûleur, la fourniture et la pose d'un nouveau chauffe-eau dimensionné pour l'école et les salles de gymnastique, l'adaptation du tableau électrique, le tubage de la cheminée et divers travaux de maçonnerie.

La durée des travaux est estimée à 2 ½ semaines. Durant ce temps, la fourniture d'eau chaude ne sera pas possible. Une chaufferie d'appoint mobile devra être posée pour répondre à l'utilisation des divers locaux et de l'appartement du site.



3. COUT DES OPERATIONS

Remplacement de la production de chaleur	Fr.	78'600.--
Mise à disposition d'une chaufferie mobile	Fr.	8'200.--
Raccordements électriques divers et alimentation de la chaufferie mobile	Fr.	7'000.--
Maçonnerie	Fr.	2'000.--
Divers et imprévus	Fr.	<u>9'200.--</u>
Total TTC		Fr. 105'000.-- =====

Cette dépense ne figure pas au plan d'investissements 2006-2011.

4. REPERCUSSIONS DE CES TRAVAUX

La remise à neuf de cette chaufferie nous permettra de rentrer dans la conformité des valeurs actuelles de pollution des fumées. D'autre part, cette installation adaptée à la fourniture de chaleur pour l'école et pour les salles de gymnastiques nous apportera la garantie d'utilisation nécessaire aux diverses activités qui s'y déroulent.

5. CONCLUSIONS

Ainsi et comme mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- ♦ vu le préavis municipal n° 6/07 relatif au changement de la chaudière du chauffage de l'Ecole de Pré Baulan,
- ♦ oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- ♦ attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. Autorise la Municipalité à procéder au changement de la chaudière du chauffage de Pré Baulan;
2. Accorde pour ces travaux un crédit de Fr. 105'000.-- à amortir en 10 ans dès le budget 2008;
3. Autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, à recourir à l'emprunt de tout ou partie du montant aux meilleures conditions.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 19 juin 2007.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

Le secrétaire :

P.-A. Blanc

W. Haenggeli

Délégué municipal :

- M. René Mamin, municipal

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne en séance du 26 juin 2007